



Info du mois

CARNETS ATA

Admissions temporaires maximum par carnet ATA

Nous vous rappelons que la règle des huit admissions temporaires maximum par carnet ATA nous a été fixée par l'assureur-caution Siaci dans le cadre de sa couverture du risque fiscal ATA.

En effet, le risque s'indexant mathématiquement sur le nombre de voyages, un sinistre qui interviendrait sur une admission temporaire au delà des 8 normalement autorisées ne serait de ce fait pas couvert.

Le réseau consulaire français a l'avantage de proposer jusqu'à ce jour aux exportateurs un dispositif ATA parmi les plus efficaces et les moins chers au monde : 8 admissions

temporaires sur une période de 1 an maximum pour un même coût de cautionnement !

Pakistan

À compter du 1^{er} octobre 2007, le Pakistan sera le 64^e état membre de la chaîne ATA.

Dans le cadre des conventions internationales, l'admission temporaire est acceptée pour les foires expositions et le matériel professionnel.

Source : CCI Paris

Contact : Geneviève LAGLASSE

Tél. 03 87 75 85 16 – glaglasse@moselle.cci.fr

LA LORRAINE ET L'EXPORT

Échanges internationaux en Lorraine | 2^e trimestre 2007

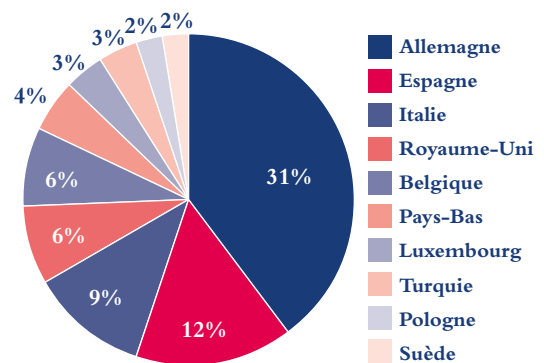
Les tendances

Le solde commercial de la Lorraine et de la Moselle ainsi que les exportations de la Moselle dopées par les filières automobiles et sidérurgiques sont en progression.

En revanche, on note une légère baisse du solde commercial de la Meurthe-et-Moselle et des Vosges (liée à un ralentissement des exportations), et un fléchissement du taux de couverture de la Meuse (lié à une hausse plus rapide des importations en dépit du dynamisme des exportations).

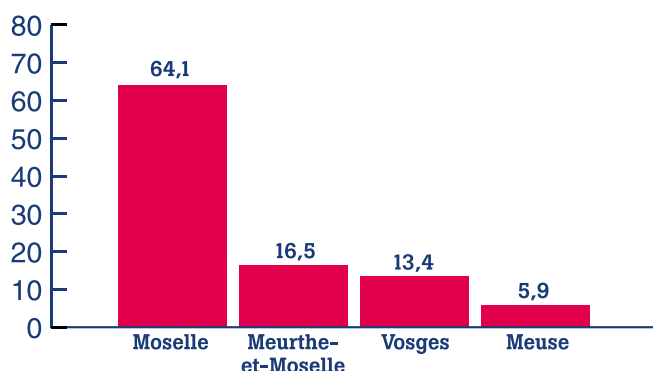
Source : Direction régionale des douanes et droits indirects de Lorraine

Les dix premiers pays clients de la Lorraine

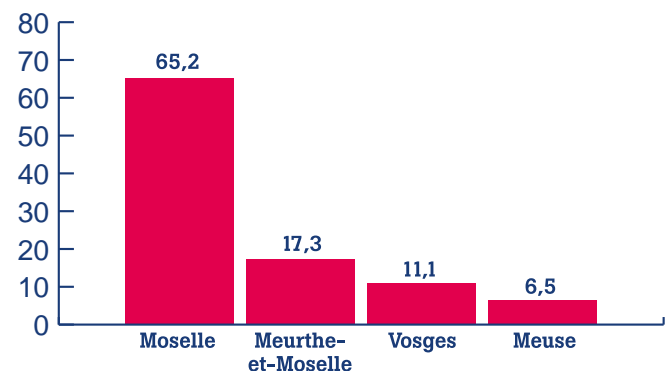


Les quatre derniers trimestres cumulés

Les importations



Les exportations



NOS PROCHAINES ACTIONS

OCTOBRE

16 octobre à Nancy

CRÉDIT DOCUMENTAIRE ET LETTRE DE CRÉDIT STAND BY
Information sur ces deux moyens de paiement avec un zoom sur les RUU600.

Contact : Josiane MARTIN
03 83 85 54 68 – jmartin@nancy.cci.fr

17 octobre à Metz

COMMENT FAIRE DES AFFAIRES DANS LE GOLFE
Séminaire en anglais animé par le Docteur ALROMAITHY.

Contact : Daniel GEORGES
03 83 85 54 69 – dgeorges@nancy.cci.fr

23 octobre à Saint Avold

PRÉSENTATION DU DISPOSITIF D'AIDES À L'EXPORT
L'ensemble des partenaires du Commerce Extérieur vous présentent l'appui et les aides existants à l'export pour les entreprises.

Contact : Daniel GEORGES
03 83 85 54 69 – dgeorges@nancy.cci.fr

25 octobre à Nancy

JOURNÉE PORTUGAL
Entretiens individuels avec un expert du marché portugais.

Intervenant : Clémentine FELIX, responsable du Service Appui aux Entreprises à la Chambre de Commerce et d'Industrie Luso-Française.

Contact : Ghislaine FRIRY
03 83 85 54 64 – friry@nancy.cci.fr

24 – 31 octobre - Maghreb

MISSION DE PROSPECTION COMMERCIALE AU MAGHREB
Votre développement d'affaires en Algérie, au Maroc et en Tunisie grâce à des rendez-vous ciblés sur place. Bénéficiaire de notre organisation, d'un accompagnement et du soutien financier du Conseil Régional (sous réserve d'éligibilité).

Contact : Frédéric BOURGUIGNON
03 29 35 18 14 – fbourguignon@vosges.cci.fr

NOVEMBRE

12 novembre à Nancy

JOURNÉE TECHNIQUE DÉCLARATION D'ÉCHANGES DE BIENS

Intervenant : Georges DUBOIS, inspecteur à la Cellule conseil aux entreprises de la Direction Régionale des Douanes de Lorraine.

Contact : Josiane MARTIN
03 83 85 54 68 – jmartin@nancy.cci.fr

13 novembre à Nancy

L'APPROCHE DU MARCHÉ RUSSE ET OPPORTUNITÉS

Conférence et entretiens individuels. Présentation de la base avancée à Moscou.

Contact : Daniel GEORGES
03 83 85 54 69 – dgeorges@nancy.cci.fr

14 novembre à Epinal

LE MARCHÉ ALLEMAND

Comment l'aborder, se faire représenter, s'y maintenir ?

Contact : Frédéric BOURGUIGNON
03 29 35 18 14 – fbourguignon@vosges.cci.fr

BRÈVES... BRÈVES... BRÈVES...

ÉTATS-UNIS

Alcool – Certificat d'origine – Confirmation du Tax and Trade Bureau (TTB) : le TTB a publié le 29 juin dernier une circulaire sur les certificats d'origine accompagnant les vins et spiritueux importés.

Pour la France, le principe est que les certificats d'origine ne sont pas exigés pour importer des vins et spiritueux aux États-Unis, le TTB ayant bien assimilé que le Gouvernement français n'en faisait plus pour les vins dits "standards", réservant les certificats d'origine aux seuls Cognac et Champagne français.

Source : Ubifrance

Consultez le spécialiste aux formalités internationales de votre département.

LIBYE

Tout récemment, un nouveau modèle d'attestation de transport est demandé par le Consulat de Libye.

Sur demande auprès du spécialiste aux formalités internationales de votre département.

UNION EUROPÉENNE

Produits cosmétiques : deux nouvelles directives viennent modifier les annexes 2 et 3 de la directive 76/768 relative aux produits cosmétiques. La 1ère concerne les indications à porter sur les dentifrices au fluor destinés aux enfants de – de 6 ans (mesure applicable à compter du 19.01.2009). La 2e transfère 5 substances de l'annexe 3 à l'annexe 2 de la directive. Ces substances contenues dans les préparations capillaires, n'ont en effet pas fait l'objet d'une évaluation des risques qu'ils pouvaient présenter pour la santé humaine (mesure applicable à compte du 18.06.2008).

Source : Ubifrance

SITES INTERNET

www.pro.douane.gouv.fr

Plate-forme interactive dédiée aux professionnels.

<http://lekiosque.finances.gouv.fr>

Le portail statistique des douanes

http://ec.europa.eu/taxation_customs/vies/

Vérification du numéro de TVA intracommunautaire

CCI de Meurthe-et-Moselle | SICE
53, rue Stanislas - CS 24226
54042 Nancy Cedex

CCI de la Moselle | SICE
WTC Tour B – 2, rue Augustin Fresnel
57082 Metz Cedex 03

CCI des Vosges | SICE
10, rue Claude Gelée
88026 Epinal Cedex

Correspondant Export-Info : Lucette GRAAS
Tél. 03 87 75 85 10 - Fax 03 87 75 85 29 | E-mail : lgraas@moselle.cci.fr